

<b>Identité : Exploitant/Bénéficiaire</b>	COMMUNE DE SAINTE ANNE SUR BRIVET
<b>Localisation de l'ouvrage</b>	Rue de la Chesnaie



**Cadre réglementaire**

Surface totale desservie (ha) :	1,35	Coefficient d'imperméabilisation :	0,4
Rubriques concernées par le projet :	2.1.5.0	Surface active (ha) :	0,54
Régime	Déclaration	Date Récépissé ou arrêté d'Autorisation :	

**Descriptif général**

<b>Année de réalisation :</b>	?	<b>Type d'ouvrage :</b>	Bassin de rétention à sec
Surface du bassin en fond d'ouvrage (m <sup>2</sup> ) :	150	Cote de fond moyenne (m) :	10,6
Surface du bassin au niveau surverse (m <sup>2</sup> ) :	282	Cote de surverse (m) :	11,6
<b>Volume utile (m<sup>3</sup>) :</b>	<b>220</b>	Marnage maximal (m) :	1
Diamètre orifice de vidange (m) :	0,1	<b>Débit de fuite moyen (m<sup>3</sup>/s) :</b>	<b>0,015</b>

**Descriptif équipements**

Points de contrôle	Vu	Caractéristiques
Canalisation entrée	Oui	DN300 sans grille
Système de vidange	Oui	Gravitaire
Système de régulation	Oui	DN100 en sortie d'ouvrage de vidange
Vanne de confinement	Non	
Cloison siphonide	Non	
Surverse	Oui	
Fossé en sortie	Oui	
Point de rejet	Oui	Rejet dans le cours d'eau de l'étang de la Couéronnais
By-pass	Non	
Traitement spécifique	Non	
Clôture	Non	

**Remarques**

<b>Entretien</b>	Talus non végétalisés : érosion, déchets à nettoyer	A améliorer
<b>Conception générale</b>	Position diamétralement opposées de l'entrée et de la sortie	Insatisfaisant
	Compatible avec l'entretien (rampes d'accès)	Satisfaisant
	Engazonnement des berges et du fond	A améliorer
	Intégration paysagère	A améliorer
<b>Efficacité hydraulique</b>		
<b>Equipements</b>	<i>Amélioration à prévoir sur l'ouvrage de vidange :</i> - Dispositif de protection sur l'ouvrage de vidange (grille) - Mise en place d'une cloison siphonide, d'une vanne de confinement	
<b>Efficacité de la décantation</b>	- Cheminement préférentiel de l'eau à créer dans le fond du bassin sur toute sa longueur, afin que les eaux de ruissellement ne soit pas directement évacuées par l'ouvrage de vidange. - La présence d'eau stagnante est à visible : le niveau d'évacuation est supérieur de 10 cm au fond du bassin.	



Vue d'ensemble du bassin de rétention



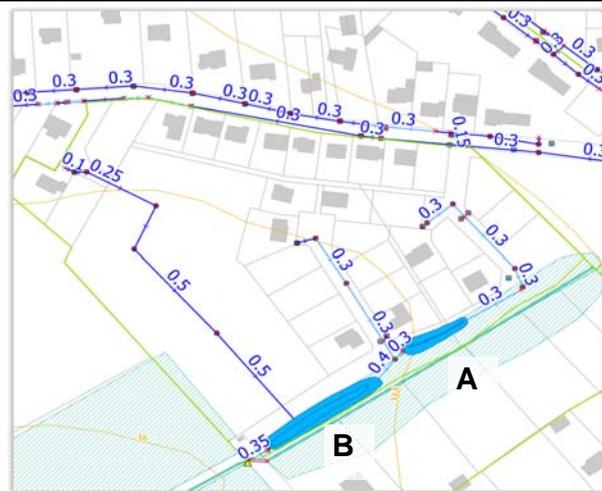
Vue de l'ouvrage de régulation



Vue du petit bassin en amont raccordé  
au grand par un  $\Phi 300$

**Identité : Exploitant/Bénéficiaire** COMMUNE DE SAINT ANNE SUR BRIVET

**Localisation de l'ouvrage** La Remondière



**Cadre réglementaire**

Surface totale desservie (ha) :	3,43	Coefficient d'imperméabilisation :	0,4
Rubriques concernées par le projet :	2.1.5.0	Surface active (ha) :	1,372
Régime	Déclaration	Date Récépissé ou arrêté d'Autorisation :	

**Descriptif général**

Année de réalisation :	2012	Type d'ouvrage :	Bassin de rétention à sec partie A
Surface du bassin en fond d'ouvrage (m²) :	23,5	Cote de fond moyenne (m) :	12
Surface du bassin au niveau surverse (m²) :	298	Cote de surverse (m) :	13
<b>Volume utile (m3) :</b>	<b>160</b>	Marnage maximal (m) :	1
Diamètre orifice de vidange (m) :	0,1	<b>Débit de fuite moyen (m3/s) :</b>	<b>0,015</b>

**Descriptif équipements**

Points de contrôle	Vu	Caractéristiques
Canalisation entrée	Oui	DN300 sans grille
Système de vidange	Oui	Gravitaire
Système de régulation	Oui	DN100 en sortie d'ouvrage de vidange avec grille de protection
Vanne de confinement	Non	
Cloison siphonoïde	Non	
Surverse	Oui	
Fossé en sortie	Oui	
Point de rejet	Oui	Rejet dans le bassin 2B puis dans le cours d'eau
By-pass	Non	
Traitement spécifique	Non	
Clôture	Non	

**Remarques**

<b>Entretien</b>	Végétalisation des talus et du fond à surveiller	Satisfaisant
<b>Conception générale</b>	Position diamétralement opposées de l'entrée et de la sortie	Satisfaisant
	Compatible avec l'entretien (rampes d'accès)	Satisfaisant
	Engazonnement des berges et du fond	A améliorer
	Intégration paysagère	Satisfaisant
<b>Efficacité hydraulique</b>		
<b>Equipements</b>	Amélioration à prévoir sur l'ouvrage de vidange : - Mise en place d'une cloison siphonoïde et d'une vanne de confinement	
<b>Efficacité de la décantation</b>	Ce bassin est connecté au bassin de rétention 2b en aval par un Φ300, puis 400 PVC. La présence d'eau stagnante est à prévoir puisque le niveau d'évacuation est supérieur de 30 cm au fond du bassin.	

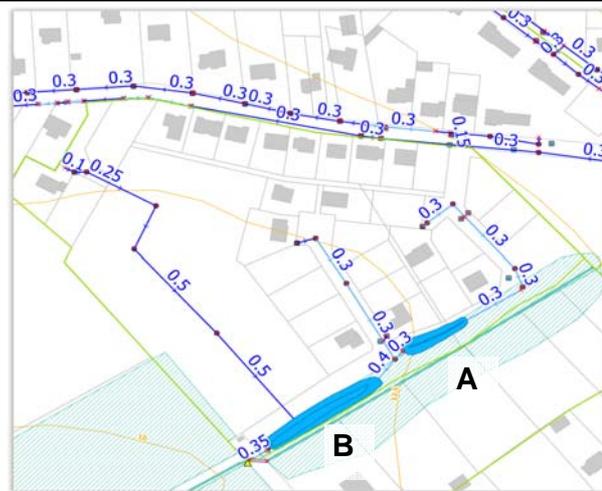


Vue d'ensemble du bassin de rétention



Vue de l'ouvrage de régulation

<b>Identité : Exploitant/Bénéficiaire</b>	COMMUNE DE SAINT ANNE SUR BRIVET
<b>Localisation de l'ouvrage</b>	La Remondière



**Cadre réglementaire**

<b>Surface totale desservie (ha) :</b>	3,43	Coefficient d'imperméabilisation :	0,4
Rubriques concernées par le projet :	2.1.5.0	Surface active (ha) :	1,372
Régime	Déclaration	Date Récépissé ou arrêté d'Autorisation :	

**Descriptif général**

<b>Année de réalisation :</b>	2012	<b>Type d'ouvrage :</b>	Bassin de rétention à sec partie A
Surface du bassin en fond d'ouvrage (m²) :	261	Cote de fond moyenne (m) :	11
Surface du bassin au niveau surverse (m²) :	743	Cote de surverse (m) :	11,8
<b>Volume utile (m3) :</b>	<b>400</b>	Marnage maximal (m) :	0,8
Diamètre orifice de vidange (m) :	0,1	<b>Débit de fuite moyen (m3/s) :</b>	<b>0,013</b>

**Descriptif équipements**

Points de contrôle	Vu	Caractéristiques
Canalisation entrée	Oui	DN400 et 500 sans grille
Système de vidange	Oui	Gravitaire
Système de régulation	Oui	DN100 en sortie d'ouvrage de vidange avec grille de protection
Vanne de confinement	Non	
Cloison siphonide	Non	
Surverse	Oui	
Fossé en sortie	Oui	
Point de rejet	Oui	Rejet dans le cours d'eau
By-pass	Non	
Traitement spécifique	Non	
Clôture	Non	

**Remarques**

<b>Entretien</b>	Végétalisation des talus et du fond à entretenir	Satisfaisant
<b>Conception générale</b>	Position diamétralement opposées de l'entrée et de la sortie	Satisfaisant
	Compatible avec l'entretien (rampes d'accès)	Satisfaisant
	Engazonnement des berges et du fond	Satisfaisant
	Intégration paysagère	Satisfaisant
<b>Efficacité hydraulique</b>		
<b>Equipements</b>	Amélioration à prévoir sur l'ouvrage de vidange : - Mise en place d'une cloison siphonide et d'une vanne de confinement	
<b>Efficacité de la décantation</b>	Ce bassin est connecté au bassin de rétention 2a en amont par un Ø300, puis 400 PVC. La présence d'eau stagnante est visible, du à un niveau d'évacuation supérieur de 10 cm au fond du bassin.	



Vues d'ensemble du bassin de rétention



Vue du Ø500 en entrée



Vue du Ø400 PVC en entrée  
 ( connexion avec le bassin en amont )



Vue de l'ouvrage de régulation